



Bobigny, le 25/01/2025,

### **Compte rendu de l'audience du 9 janvier 2025 à la DSDEN 93**

Nous avons été reçu-es à la DSDEN par Mesdames LAIR (IA-DASEN), WINTER (IEN-IO) et TOULOUSE (IEN-IO).

Nous étions 4 représentant-es de la FSU : Caroline Marchand, Natacha Andrieux, Bruno Luttenauer (SNUipp) et Géraldine Duriez (SNES).

#### **- Les postes vacants des PsyEN, les postes de contractuel·les**

##### **FSU-SNUipp**

Nous aimerions savoir combien il y a de postes vacants de PsyEN sur le département et combien il y a de contractuel·les ? D'après notre enquête, qui date de septembre 2024, sur 27 circonscriptions (sur 33) nous sommes 79 postes de titulaires contre 42 postes vacants dont 10 postes de contractuel·les. Il y a des circonscriptions où il y a très peu de PsyEN, notamment Livry-Gargan/Les Pavillons-sous-bois avec 1 poste (titulaire) de 5, Tremblay en France où il y a 1 poste (une contractuelle) sur 3, Pierrefitte/Villetaneuse 2 postes (titulaires) sur 6 ou Noisy-le-Sec avec 1 poste (titulaire) sur 4.

##### **DASEN**

Pour les EDA, il y a 95 postes occupés par des titulaires sur 148 en RASED, plus 8 postes de psychologues hors-réseau en CMPP. La DSDEN n'est pas en capacité de nous dire combien il y a de PsyEN EDA contractuel·les.

L'administration nous répond qu'il y a un problème de process sur le site ACLOÉ (le site pour envoyer les CV pour être contractuel·le) : l'algorithme privilégie les offres de poste dans la spécialité EDO. Le problème devrait être réglé pour permettre une visibilité plus importante des offres en poste PsyEN EDA. Cependant quand un candidat exprime le vœu de travailler dans le premier degré, sa candidature est redirigée vers le premier degré.

La DSDEN s'engage à mettre des offres d'emploi dans les départements de psychologie dans les universités de Seine-Saint-Denis.

Les IEN-IO nous suggèrent de prendre les stagiaires en master pour favoriser les l'attractivité sur ces postes.

##### **SNES-FSU**

La rentrée s'est mieux passée du point de vue de l'affectation des PsyEN EDO. D'une part il y a eu une plus grande anticipation, des PsyEN non titulaires qui ont été fidélisé-es. On reconnaît qu'il y a un très gros travail du SAIO et des IEN-IO en lien avec le rectorat. Le rôle des DCIO est également important. On sait qu'il peut y avoir des enjeux de renouvellement sur certains CIO nous y sommes vigilant-es.

## **DASEN**

Pour les EDO, il y a 3 postes 1/2 vacants. La DSDEN n'est pas en capacité de dire combien il y a de PsyEN EDO contractuel·les (le rectorat oui).

**- La non sur-sectorisation des PsyEN EDA et la prise en charge des collèges et lycées non couverts par les PsyEN EDO.**

## **FSU-SNUipp**

Les psychologues veulent démissionner en faisant valoir leur souffrance. Ils/elles ne comptent pas les heures et sont à la limite du burn-out.

Dans nos écoles, il y a de plus en plus d'enfants en situation de handicap, d'enfants en difficulté scolaire, d'enfants avec des troubles du comportement, d'enfants qui ne vont pas bien. Nous croulons sous le travail et, en tant que psy, nous devons prendre le temps : le temps de l'école n'est pas le temps psychologique. Nous ne voulons pas de sur-sectorisation. Dans la moyenne de l'OCDE, c'est 1 poste de psy pour 800 élèves dans l'éducation. En France, nous en sommes très loin. Aujourd'hui, en Seine-Saint-Denis, c'est en moyenne le double d'effectif d'élèves que nous avons potentiellement, quand les postes de psy sont pourvus sur la circonscription.

## **DASEN**

La DASEN n'est pas d'accord avec le terme « sur-sectorisation ». Elle estime que les PsyEN étant nommés sur la circonscription, ils ou elles doivent intervenir sur la totalité de celle-ci, quelque soit leur nombre. Il y a donc des priorités définies.

En cas de postes vacants, il faut prioriser : faire ce qui rentre dans notre temps de travail, ne faire que les bilans CDO et les bilans CDA.

S'il arrive qu'on demande à un PsyEN d'intervenir sur une autre circonscription, là on peut parler de sur-sectorisation.

## **FSU-SNUIPP**

Nous ne sommes pas d'accord avec cette définition restrictive du rôle de la psychologie à l'école : ne faire que du bilan, c'est une perte de sens. Notre rôle et nos missions ne se résument pas à faire passer des tests. Nous ajoutons, qu'à ce rythme-là, nous ne pouvons plus faire notre travail d'échanges avec nos collègues enseignants, avec les équipes, avec le réseau d'aide, avec les partenaires extérieurs, avec les familles. Il est donc crucial de rester sur un secteur raisonnable pour travailler dans les meilleures conditions.

## **SNES-FSU**

La prise en charge des collèges et lycées non couverts se fait collectivement par les équipes de PsyEN avec relation assurée par la ou le DCIO : redistribution des bilans psychologiques, d'éventuelles séances ou entretiens sous certaines conditions. Il n'est pas possible pour des PsyEN qui ont déjà du mal à réaliser toutes leurs missions et arbitrer entre les priorités d'assurer des suivis dans les EPLE non couverts. La question du sens du travail se pose également.

## **DASEN**

L'IA-DASEN nous répond que dans l'académie d'Orléans-Tours, les PsyEN-EDO sont affectés directement dans les établissements et plus dans les CIO. Ce qui peut être intéressant selon elle.

## **SNES-FSU**

Nous ne sommes pas d'accord. Dans l'académie d'Orléans-Tours des postes de DCIO ont été supprimés, des CIO également et les PsyEN restent affectés en CIO, car c'est statutaire. Quant au temps passé en EPLE il n'est pas plus important.

## **- Les conditions de travail (matériel, équipements, souffrance au travail...)**

### **FSU-SNUipp**

Tous les psychologues EDA en Seine Saint Denis ne disposent pas du matériel et des équipements nécessaires pour exercer convenablement leur métier.

Les équipements et les budgets étant municipaux, cela entraîne de grandes disparités entre les villes et les circonscriptions dans le département.

Certains psychologues ne disposent d'aucun bureau, quand d'autres en ont plusieurs dans certains écoles.

Il nous est indispensable d'avoir un bureau qui ferme, de disposer d'un espace sanctuarisé, dans lequel on peut mettre à disposition du matériel dédié (affichage, maison de poupées, jouets, jeux, livres), de façon à proposer aux parents et aux enfants un cadre esthétiquement agréable et accueillant, qui met en confiance.

Le manque de moyens, les conditions matérielles difficiles alimentent la souffrance au travail des collègues. Ajoutons à cela un manque de reconnaissance, une surcharge de travail, des injonctions croissantes, une rémunération insuffisante.

Tout cela engendre un manque d'attractivité pour la profession.

### **DASEN**

L'IA-DASEN ne peut pas interférer sur les questions de budget, sur le matériel, auprès des mairies. Elle ajoute que ce n'est pas la période pour le faire en ce moment, notamment pour des raisons politiques.

En revanche, sur le mobilier et sur l'immobilier, à savoir au moins un bureau pour le/la psychologue (une salle non partagée) avec une armoire qui ferme à clé, un téléphone et un ordinateur, c'est le minimum pour travailler et elle invite les PsyEN qui n'en disposeraient pas à saisir leur IEN pour qu'ils/elles le fassent remonter à la DASEN.

### **SNES-FSU**

Les cadres de travail sont davantage respectés dans les collèges et lycées mais le ou la PsyEN est la variable d'ajustement... dans les établissements avec parfois les mêmes problèmes. Il serait intéressant de communiquer avec le conseil départemental pour les collèges qui doivent être construits sur les besoins en locaux (un bureau type « box de réception » dans un CDI risque d'engendrer des difficultés : les parents ne peuvent pas circuler seuls dans le CDI et le collègue pour aller au rendez-vous, comment recevoir quand le CDI est fermé, etc.)

## **- Parcours professionnels, carrières et rémunérations**

### **FSU-SNUipp**

Dans le 1<sup>er</sup> degré, nous avons été interpellé-es par des collègues dont le rendez-vous de carrière s'était mal passé. A chaque fois, le rendez vous de carrière était mené par deux inspecteurs ; l'IEN de circonscription et l'IEN ASH. Ces collègues pourtant confirmés nous ont confié leur profonde amertume sur le déroulé de ce rendez vous : beaucoup de points négatifs (sur la rédaction des bilans, sur la posture professionnelle). Ils/elles se sont senti-es malmené-es voire infantilisé-es par ce type d'entretien. Nous nous interrogeons sur la légitimité de la présence de l'IEN ASH

### **DASEN**

Mme LAIR nous dit qu'elle n'est pas surprise de la présence de deux inspectrices en entretien de carrière. C'est quelque chose qui se fait beaucoup par ailleurs, dans d'autres département. L'IEN peut avoir besoin d'une personne qualifiée comme l'IEN ASH pour mener son entretien. La DASEN pense que c'est une richesse pour le/la psychologue inspecté-e.

Ces collègues avaient peut être des choses qui n'allaient pas dans leur pratique professionnelle ou ils avaient mal préparés leur rendez-vous de carrière...

### **FSU-SNUipp**

Connaissant ces collègues, ce n'est pas notre impression.

### **SNES-FSU**

Pour les PsyEN EDO, on est également sur le fil du réglementaire en cas d'absence de DCIO ou quand le PsyEN est DCIO faisant fonction

Quoiqu'ils en soient, nous continuons à conseiller aux PsyEN dont l'entretien de carrière ne s'est pas bien passé à contester les avis formulés et à prendre contact avec la FSU-SNUipp ou le SNES-FSU.

#### **- Le calendrier intenable pour les PsyEN**

### **SNES-FSU**

Nous sommes pour les PsyEN EDO dans l'attente de la circulaire CDOEA...

Il y a une pression de certains chefs d'établissement mais nous nous appuyons sur les textes réglementaires... Nous mesurons cependant que les arguments de la PsyEN pèsent parfois bien peu... Nous en prenons acte... Quoi qu'il en soit ce sont les textes réglementaires qui s'appliquent : les familles doivent adhérer aux projets, et autoriser le bilan psychologique. Il y a nécessité de travailler dans la confiance.

#### **- Les réunions entre les PsyEN EDA et/ou EDO par district**

### **SNES-FSU**

Dans de nombreux secteurs nous n'avions pas attendu le corps unique pour nous réunir et nous concerter notamment sur la liaison école/collège. Ce serait un signe fort pour la DSDEN (ou au niveau académique de rendre institutionnelle la liaison entre PsyEN EDA et PsyEN EDO) sur le même modèle que les réunions de CPE.

### **FSU-SNUipp**

Nous déplorons l'absence de réunions institutionnelles entre PsyEN EDA, de réunions EDA/EDO, pour échanger, se sentir moins seul-es, se former mutuellement.

### **DASEN**

Sandrine LAIR est d'accord avec la nécessité de réunir régulièrement les PsyEN. Elle va demander à Mme Antoine (IEN-ASH) d'organiser prochainement « le pilotage » en réunissant par bassin les PsyEN EDA et pour les réseaux d'aides.

#### **- L'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés en France et leur affectation.**

### **SNES-FSU**

Les CIO jouent un rôle important dans l'accueil des EANA avec des périodes d'accueil intense en début d'année. Nous souhaitons qu'une réflexion soit réalisée : outils et charges de travail, relations avec les familles, délais d'attente pour l'affectation en UPE2A ou en classe banale.

Les CIO sont la première porte d'entrée et c'est là que les familles retournent quand elles n'ont pas de réponses de l'administration. Nous rappelons que les portes ne sont pas fermées, il peut y avoir des retours de familles angoissées et des problèmes à gérer.

### **DASEN**

Des groupes de travail vont se mettre en place.